

ÉLECTIONS À LA PRÉSIDENTE DE LA FFT

TENUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DE LIGUES

Le Comité exécutif de la FFT a convoqué cette semaine une séance extraordinaire dédiée aux conséquences de la situation sanitaire du pays.

Les six Présidents de Ligues* engagés avec le collectif « Ensemble Pour un Autre Tennis » (six ligues représentant 63,5% des licenciés), ont transmis hier l'information au Comité exécutif de la FFT, à la Ministre des Sports et au Président du CNOSF, que leurs Ligues sont prêtes, en responsabilité et en toutes hypothèses, à tenir leurs Assemblées Générales aux dates prévues, que ce soit en présentiel avec les précautions sanitaires exigées, ou de façon dématérialisée avec les moyens de contrôle nécessaires.

« Nous attendons les précisions du gouvernement et de nos Préfectures, mais, dans tous les cas, nous enverrons les convocations dans les délais prévus. Pour le choix de la forme des Assemblées Générales et les délais de prévenance en cas de dématérialisation de celles-ci, seront appliquées les dispositions de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées et organes dirigeants des personnes morales en raison de l'épidémie de covid-19 » ont-ils précisé.

Dans le cas où un report de séances serait évoqué au Comité exécutif, ils indiquent que *« toutes les dispositions sont donc prises au sein de leurs Ligues pour que l'Assemblée Générale de la FFT se tienne le 12 décembre prochain, conformément au calendrier électoral, tout comme s'est tenue, en toute régularité, celle du mois de juin dernier, en distanciel et avec vote électronique. »*

* Francois Jauffret, Président de la Ligue Ile-de-France, Gilles Moretton, Président de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, Pierre Doumayrou, Président de la Ligue Occitanie, Jean-Claude Bousteau, Président de la Ligue Provence-Alpes-Côte d'Azur, Lionel Ollinger, Président de la Ligue Grand Est, Jacky Terreau, Président de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté